



TRAVAILLER EN SECURITE

Formation à la sécurité générale dans les Etablissements Recevant du Public - ERP -

Repères

Le 1er novembre 1970, un violent incendie dans une discothèque (5/7) provoque la mort de 146 personnes :

- 144 jeunes âgés de 15 à 26 ans

- 2 des 3 gérants

Hôtels, cinémas, écoles, restaurants, magasins... autant de lieux où se concentre un nombre important de personnes. Pour éviter que le moindre incident ne se transforme en tragédie, ces établissements sont soumis à une réglementation très stricte que les responsables doivent connaître.

En 2016, les sapeurs-pompiers sont intervenus à plus de 285 000 reprises sur des incendies, dont plus de 7000 concernent des Etablissements Recevant du Public (ERP) et au moins autant concernent des Etablissements Recevant des Travailleurs (ERT). Ces types d'établissements sont en effet particulièrement exposés, avec des conséquences souvent sans commune mesure avec le coût d'une prévention adéquate. En effet, 70 % des personnes morales victimes d'un sinistre majeur disparaissent dans les mois qui suivent (Source INRS).

Références:

- ART L123 du Code de la construction et de l'habitation
- Arrêté modifié du 25 juin 1980.

Objectifs

- Etre sensibilisé aux risques et à la sécurité pour agir en sécurité dans un établissement recevant du public

Programme

- La réglementation des ERP
- Les risques incendie : principales causes d'incendie, conséquences, triangle du feu et classes de feu, moyens de secours (extincteurs et RIA)
- La conduite à tenir en cas d'évacuation d'un ERP
- La sensibilisation aux risques professionnels spécifiques
- Les 1ers secours face à un accident impliquant une victime : gestes élémentaires de secourisme, information sur l'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe

Moyens pédagogiques

- Support de formation sur Power Point
- Analyses de cas concrets

NOUVEAU : supports pédagogiques sur l'appli mobile

Evaluation

Une attestation de formation est délivrée aux stagiaires ayant assisté à l'ensemble de la formation, après évaluation de sa satisfaction et de ses acquis par un QCM.

Tarif

Nous consulter

Durée
1 journée
soit 7
heures

Délais d'accès :
15 jours
minimum, sous
réserve de
disponibilités

Profil(s)
stagiaires

Responsable de
structure ERP ou
personnel
chargé de la
sécurité en ERP

Pas de prérequis
pour cette
formation

Formateur

Compétences
validées :
- formateur SST
agréé par l'INRS
- ancien pompier
de Paris
- moniteur sécurité

Type de
formation
intra-entreprise



Centre Vauban – 199 rue Colbert – 59014 LILLE Cedex – 03 20 38 00 64 – Accès PMR - www.pstformation.com

Antenne de Douai : 260 rue François Pilâtre de Rozier- ZI Dorignies – 59502 DOUAI Cedex – 03.27.08.00.54

SAS au capital de 40 000 € - N°SIRET : 410 282 099 00051 – NAF 8559 A – N° TVA intracommunautaire : FR 20 410 282 099

Organisme de formation enregistré sous le numéro 31 59 04011 59 à la Préfecture du Nord